

COMMENT DEVENIR MEMBRE?

Je désire devenir membre de l'APLM pour 2019 et ainsi contribuer à protéger cette richesse collective qu'est le lac Mégantic et son bassin versant.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

COTISATION ANNUELLE.....25\$

Option A : en ligne

Vistez notre page Facebook et payez votre cotisation sur le site sécurisé Paypal.

Option B : par la poste

Complétez le coupon-réponse et postez-le avec un chèque libellé au nom de « APLM », à l'adresse suivante :

APLM
C.P. 281, Lac-Mégantic (QC) G6B 2S6

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

En inscrivant votre adresse courriel et en « aimant » notre page Facebook, vous appuyez l'APLM afin de réduire l'utilisation du papier.

DON

Je désire faire un don : _____ \$

Si vous désirez faire un don, les mêmes modalités s'appliquent.

VIGILANCE

Vous êtes témoin d'une situation pouvant porter atteinte à la sécurité, à la santé ou à la quiétude du lac Mégantic ? Communiquez avec l'un des organismes suivants :



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT : 819 820-3882

- Rejet de polluants
- Présence d'aigues bleu-vert

MUNICIPALITÉS ET MRC DU GRANIT : 819 583-0181

- Infraction à la réglementation municipale (ex. : travaux dans un cours d'eau, rejet d'eaux usées).

COBARIC : 418 389-0476

- Présence d'espèces exotiques envahissantes (ex. myriophylle à épis)

SOS BRACONNAGE : 1 800 463-2191

- Acte de braconnage ou geste allant à l'encontre de la faune ou de ses habitats.

SÛRETÉ DU QUÉBEC : 310-4141

- Urgence
- Conduite dangereuse d'une embarcation nautique.

NOUS JOINDRE

Pour vous impliquer, assister aux réunions ou devenir membre, communiquez avec l'APLM :

- Par Facebook : @aplm.megantic
- Par courrier : APLM
C.P. 281, Lac-Mégantic (QC) G6B 2S6
- Ou en communiquant avec un administrateur



APLM
Association pour la protection
du lac Mégantic
et son bassin versant



APLM
Association pour la protection
du lac Mégantic
et son bassin versant

DEVENEZ MEMBRE

Contribuez à protéger la richesse collective
qu'est le lac Mégantic et son bassin versant.



Photo couverture : Jean Roy

NOTRE MISSION

L'Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM) a pour mission de protéger et mettre en valeur la richesse du lac Mégantic et son bassin versant pour le bien de tous et aussi pour les générations futures.



Photo: Normand Blodreau

35 ANS DE PROTECTION

Fondée en 1984 par un groupe de citoyens préoccupés par la santé du lac Mégantic, l'APLM poursuit sa mission grâce à l'implication soutenue de ses membres, des acteurs du milieu et de la population.

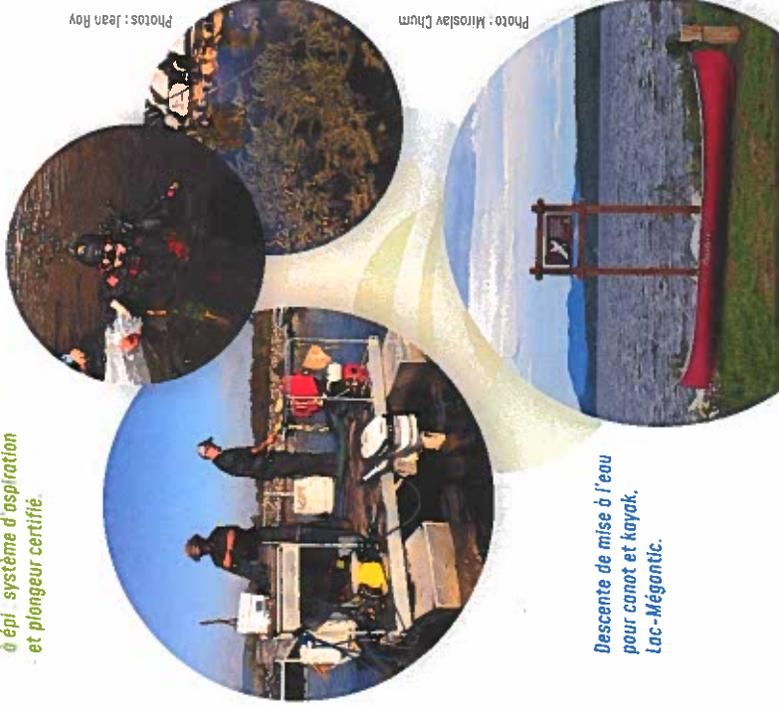
Plusieurs progrès ont été réalisés et font en sorte que le lac Mégantic jouit d'une santé enviable parmi les lacs du sud du Québec. Toutefois, comme les pressions sur le lac et son bassin versant sont toujours présentes, il est essentiel de rester vigilant et d'agir.

NOS ACTIONS

Depuis 35 ans, l'APLM s'implique pour la protection du lac et son bassin versant notamment pour :

- Contribuer au contrôle des espèces exotiques envahissantes (ex. myriophylle à épji et des algues bleu-vert ;
- Assurer les suivis de la qualité de l'eau ;
- Mettre en place les plans d'intervention dans le bassin versant du lac Mégantic ;
- Limiter l'érosion, la sédimentation et la pollution ;
- Favoriser l'harmonisation des usages sur le lac ;
- Informer la population et collaborer avec les acteurs du milieu ;
- Appuyer la conservation de milieux prioritaires tel le Marais du lac Mégantic ;
- Protéger et renaturaliser les bandes riveraines.

Opérations d'arrachage du myriophylle à épi - système d'aspiration et plongeur certifié.



Photos : Jean Roy

Photo : Miroslav Churn

Descente de mise à l'eau pour canot et kayak, Lac-Mégantic.

NOTRE CA

L'APLM est un organisme à but non lucratif dont la poursuite des actions est possible grâce à l'implication de ses membres et de leur appui financier.

Les membres sont représentés par un conseil d'administration (CA). Les administrateurs élus agissent à titre bénévole et ont à cœur la protection du lac Mégantic et son bassin versant.

Conseil d'administration 2018-2019



PRÉSIDENT

Robert Mercier
Lac-Mégantic

VICE-PRÉSIDENTE I ET TRÉSORIERE

Carole Bourgault
Frontenac

VICE-PRÉSIDENTE II

Francine Moisan
Lac-Mégantic

SECRETÉAIRE

Nicole Charette
Piopollis

ADMINISTRATEURS

André Audet
Woburn

Marc-André Bédard
Lac-Mégantic

Robert Bellefleur
Lac-Mégantic

ADMINISTRATEURS (SUITE)

Lucie Boulanger
Frontenac

Yves Chouinard
Marston

Janot Gosselin
Lac-Mégantic

Jean-François Hall
Sainte-Cécile

Jean Lavigne
Marston

Peter Manning
Piopollis

Mélanie Martineau
Frontenac

Meghan Plamondon
Lac-Mégantic

Jean B. Roy
Frontenac

Jean Roy
Frontenac

LE LAC MÉGANTIC ET SON BASSIN VERSANT

